



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

Allocution du président de l'Ordre des ingénieurs forestiers

Consultation sur la nomination du doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval

Université Laval, le 19 novembre 2007

J'aimerais tout d'abord remercier le comité de nomination pour nous avoir donné l'opportunité de venir vous faire part des attentes de l'Ordre des ingénieurs forestiers face au prochain doyen qui sera nommé.

L'histoire de l'Ordre est intimement liée à celle de la Faculté et vice versa. En effet, il existe depuis près de 100 ans une étroite collaboration. De ces murs sont sortis, au fil des décennies, des générations complètes d'ingénieurs forestiers qui ont occupé toutes les facettes de notre profession. Le rayonnement de leurs réalisations rejaillit inévitablement sur cette institution.

En un siècle, vous comprenez comme moi que bien des choses ont changé au sein de notre profession et qu'il faut sans cesse se questionner, se redéfinir et se relancer pour relever les défis de l'heure et ceux que l'on entrevoit pointer à l'horizon.

La crise forestière actuelle est historique parce qu'elle est inégalée dans l'histoire et qu'elle remet en cause une grande part de nos certitudes et de nos façons de faire. Aux causes exogènes, disons plus simplement la mondialisation, aux causes endogènes, nous sommes tous confrontés aujourd'hui à déployer notre créativité, notre audace et notre détermination pour demeurer une nation forestière.

Comme ingénieur forestier, gradué de Laval, je ne peux m'empêcher de constater les germes et les effets de cette crise sur notre profession et sur la relève qui aspire à devenir elle aussi un professionnel de la forêt.

Soyons clair, le climat dans la profession est morose, la fierté des ingénieurs forestiers est à son plus bas et les inscriptions aux programmes menant au titre sont en diminution. Nous avons des défis importants à relever et je me suis déjà engagé, comme président, à travailler sans relâche pour aider à mettre en place ces changements.

Parmi les pistes de changement importantes qui interpellent l'Ordre et la Faculté figure évidemment toute la question de la relève professionnelle et de la formation initiale.

Comment attirer des jeunes collégiens pour qu'ils s'inscrivent aux programmes de la Faculté, terminent leurs études avec succès et joignent la profession? Nous croyons qu'il y a trois pistes importantes à considérer.

Première piste : un environnement de travail qui mise sur le jugement professionnel

Pour toutes sortes de raison, le régime forestier, à travers ses règlements et ses normes, a atteint un niveau inégalé de complexité, de lourdeur et d'inefficience. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait aux activités d'aménagement et de sylviculture qui sont au cœur de notre pratique. L'ingénieur forestier n'a plus aujourd'hui la possibilité d'exercer un réel jugement professionnel. Il est contraint à une paperasserie administrative étouffante et dénuée de toute forme d'efficience ou encore d'émulation professionnelle.

L'Ordre, par ses représentations diverses, agit avec détermination pour changer cette situation et pour mettre en place mode de gestion qui laissera à l'ingénieur forestier un espace significatif pour exercer son jugement professionnel. Dans notre jargon, nous parlons d'un mode de gestion axé sur les objectifs et les résultats.

D'après nous, tant que perdurera dans le régime forestier actuel cette non confiance envers les ingénieurs forestiers, il est illusoire d'imaginer accroître et soutenir une relève enthousiaste.

L'Ordre espère donc que la personne nommée au poste de doyen puisse joindre ses forces et ses idées pour aider à renouveler en profondeur cet environnement de travail en forêt.

Deuxième piste : des programmes de formation adaptés aux nouvelles réalités du milieu forestier

D'entrée de jeu, je vous dirais que l'Ordre ne souhaite pas qu'une deuxième faculté de foresterie émerge au Québec, ce serait contre-productif. Cependant, il souhaite fortement que des liens étroits et constructifs soient développés pour mettre à contribution les autres centres d'expertise universitaire situés en région et qui possèdent des ressources humaines et techniques de haut calibre.

Revenons à la formation universitaire, bien que celle-ci ait beaucoup changé depuis les 20 dernières années, l'évolution de la société, des débats publics et des enjeux illustre bien le défi actuel de la formation initiale de l'ingénieur forestier.

L'ingénieur forestier reste à ce jour le seul professionnel formé en sciences naturelles qui œuvre en forêt et qui est imputable légalement devant un ordre professionnel. Grâce à notre formation initiale et ensuite à notre admission comme membre de l'OIFQ, nous avons reçu cet important privilège qui nous donne des actes réservés dans plusieurs sphères d'activités, dont certaines encore peu développées, notamment l'exploitation des autres ressources forestières et la conservation.

L'Ordre est d'avis qu'il existe là des opportunités très intéressantes à explorer qui se traduiront probablement par de nouveaux programmes de formation initiale mais aussi de la formation continue ou du perfectionnement. Du côté de la formation continue et du perfectionnement, l'Ordre souhaiterait développer une plus grande synergie avec la Faculté pour offrir aux membres des formations de qualité. Force est de constater que ce créneau à la Faculté n'a malheureusement pas été très développé dans le passé.

D'ailleurs, le Comité sur les critères de formation universitaire, auquel la Faculté participe, explore actuellement toute la question de la formation initiale, de la définition d'un noyau de

connaissances essentielles et des options qui pourraient s'envisager pour améliorer l'offre de programmes. J'aimerais vous confier que l'Ordre fonde beaucoup d'espoir sur les travaux de ce comité.

À travers ce comité et les autres mécanismes d'échanges qui existent entre la Faculté et l'Ordre, j'aimerais réitérer l'importance et le souci que l'Ordre a de resserrer encore davantage les liens qui nous unissent pour relever ce défi de la relève, qui n'est pas le fait d'un seul groupe.

Former de futurs ingénieurs forestiers, c'est aussi former de futurs professionnels. À cet égard, je souhaiterais une présence plus grande de représentants de l'Ordre dans certains cours pour entretenir les étudiants sur leur rôle et leurs responsabilités comme ingénieur forestier.

Troisième piste : une place aux Premières Nations dans le recrutement d'étudiants

Je l'ai dit plus tôt, des changements importants se produisent dans notre société. Les problèmes de main d'œuvre et de relève en font partie. Il est paradoxal de constater que d'un côté on puisse déplorer la difficulté de garder des professionnels en région sur le terrain et que de l'autre existent des communautés entières en mal de développement qui occupent le territoire comme nul autres.

N'y aurait-il pas là un projet extrêmement stimulant de mettre sur pied un programme spécial bâti à l'intention des Premières Nations ayant comme objectif de former des ingénieurs forestiers qui seront à même de contribuer à l'essor de leur communauté.

Nul doute que des efforts significatifs devraient être consentis à cet égard.

Conclusion

L'Ordre et la Faculté sont comme frère et soeur. Ils ont grandi dans la même cour puis, un jour, sont partis de la maison pour faire leur vie. Ils se sont retrouvés au fil des ans pour toutes sortes de raisons, pour des naissances, des enterrements, des crises familiales, des bons moments et d'autres plus tendus.

L'Ordre, par ce moment privilégié, souhaite reconfirmer son lien de sang et sa volonté à travailler mieux encore ensemble sur la base d'un respect et d'une confiance mutuels.